

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR**

**CX/FL 09/37/10-ADD.2**

# F

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES  
TRENTE-SEPTIÈME SESSION  
CALGARY (CANADA), 4 – 8 MAI 2009**

**ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS ET DES INGRÉDIENTS ALIMENTAIRES  
OBTENUS À L'AIDE DE CERTAINES TECHNIQUES DE MODIFICATION  
GÉNÉTIQUE / GÉNIE GÉNÉTIQUE  
(CL 2008/11-FL, ALINORM 08/31/22 – ANNEXE VII, ET CL 2007/38/FL)**

**COMMENTAIRES DE :**

**CANADA**

**ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS ET DES INGRÉDIENTS ALIMENTAIRES  
OBTENUS À L'AIDE DE CERTAINES TECHNIQUES DE MODIFICATION  
GÉNÉTIQUE / GÉNIE GÉNÉTIQUE  
(CL 2008/11-FL, ALINORM 08/31/22 – ANNEXE VII, ET CL 2007/38/FL)**

**CANADA:**

**6 (a) Projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées  
alimentaires préemballées : Définitions (Étape 7)**

Le Canada appuie les définitions sous leur forme actuelle. Le Canada note que la définition de « biotechnologie moderne » présentée par la Commission du Codex Alimentarius est identique à celle qui figure dans le document intitulé « Principes pour l'analyse des risques liés aux aliments dérivés des biotechnologies modernes », et qui a été adoptée par le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies, ainsi que le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.